

**Accompagner
la Réalisation
des Projets
d'Etudes
de Jeunes
Elèves
et Etudiants
Handicapés**



arpeje h



Qui est ARPEJEH

L'association ARPEJEH est une association d'intérêt général, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, réunissant des organisations professionnelles privées et publiques (entreprises, établissements publics, fonctions publiques, collectivités locales), de tous secteurs, engagées dans une politique active en faveur de l'emploi des personnes handicapées, de l'égalité des chances et de la diversité.



Pourquoi ARPEJEH

La loi du 11 février 2005 pour "l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées" marque une étape majeure pour l'insertion des salariés handicapés dans les entreprises et les administrations. Les mesures prévues par ce texte ont pour objectif de permettre à toutes les personnes handicapées de choisir leur projet de vie, leur projet professionnel. Six ans plus tard, un grand nombre d'entreprises et administrations ne parviennent pas à respecter l'obligation légale d'emploi d'un quota de 6% de personnes handicapées. Cette difficulté de recrutement réside, essentiellement, dans la question de la formation de ces salariés.

En effet, trop de personnes handicapées sont aujourd'hui sous qualifiées et trop peu peuvent poursuivre des études supérieures. Il est important de créer les dispositifs et les passerelles possibles entre scolarité et activité professionnelle pour permettre aux jeunes personnes handicapées d'entreprendre des études et une vie professionnelles correspondant à leur choix.



La vocation ARPEJEH

Au regard de cette situation, l'Association ARPEJEH se donne comme vocation de promouvoir la formation, la qualification et l'emploi des personnes handicapées en accompagnant les jeunes adolescents handicapés dans leurs parcours de formation et la construction de leur projet professionnel.



Les objectifs ARPEJEH

Pour réaliser cette vocation, l'Association Arpejeh se propose de :

- **Mutualiser** la volonté des organisations professionnelles (entreprises, établissements publics, fonctions publiques, collectivités locales) pour déployer des actions en direction des élèves et des étudiants handicapés, afin de contribuer, aux côtés des structures publiques, à lever les obstacles culturels et institutionnels auxquels sont confrontés les adolescents handicapés tout au long de leur parcours de formation.

- **Inform**, dès le collège, les jeunes adolescents handicapés (élèves et étudiants), et leur environnement (familial, pédagogique, associatif) sur les métiers des organisations membres de l'Association, leur accessibilité en termes de cursus de formation, et les politiques d'accueil déployées pour favoriser l'accès à l'emploi, afin de redonner confiance, d'ouvrir l'éventail des possibilités, et d'aider ces jeunes personnes à se projeter dans un avenir professionnel qualifié.
- **Favoriser** la relation entre jeunes personnes handicapées et professionnels, en offrant aux élèves et étudiants handicapés un accès privilégié des organisations membres de l'Association pour des stages, des visites d'entreprise, des rencontres avec des interlocuteurs métiers, et plus généralement toute occasion facilitant la connaissance mutuelle et induisant une sensibilisation directe et réciproque des acteurs.
- **Accompagner**, via des solutions humaines (tuteurs/parrains), les étudiants handicapés dans leurs parcours d'études supérieures, sans toutefois suppléer les instances et aides existantes, pour favoriser la construction de leur projet professionnel et leur accès à l'emploi.



Les actions ARPEJEH

Les organisations professionnelles (privées et publiques) membres ARPEJEH sont convaincues qu'un dispositif pragmatique d'information et d'accompagnement des jeunes handicapés permettra, à terme, une meilleure insertion professionnelle.

Le réseau ARPEJEH propose :

Pour les élèves en situation de handicap :

- **Ateliers découverte des métiers**, pour offrir aux élèves handicapés un premier contact avec les professionnels des entreprises ARPEJEH, leur présenter les métiers, préparer leur stage et leur accueil. Ces temps de rencontre sont aussi mis à profit pour informer les élèves sur les parcours de formation permettant d'accéder aux métiers souhaités par les élèves, et sur les politiques handicap mises en œuvre par les entreprises pour accueillir les personnes handicapées.
- **Temps d'échange** : Rencontres ponctuelles avec des interlocuteurs métiers (collaborateurs des entreprises en situation de handicap) dans les établissements pour échanger avec les jeunes sur leurs expériences professionnelles. Sur demande.
- **Visites d'entreprises** pour des élèves, des enseignants référents ou des conseillers d'orientation. Sur demande.
- **Exploration des métiers insolites** : Sur les lieux de travail, les élèves découvrent des métiers méconnus, parfois surprenants et insolites des entreprises membres. Un parcours est organisé dans l'entreprise afin de pénétrer l'univers des processus de production et prendre conscience de la pluralité des métiers qu'ils recèlent.

- **Stages découverte professionnelle** : Pour les élèves de troisième (stage découverte professionnelle) et les élèves en Bac Pro, sur 2 régions pilotes (Ile de France et Rhône Alpes). Les stages sont des expériences essentielles pour rencontrer l'entreprise, ses métiers et ses collaborateurs. Ils participent à l'accompagnement des jeunes dans leur parcours de découverte des formations et des métiers, en les aidant à envisager et construire leur projet professionnel. L'accueil de stagiaires est aussi enrichissant pour les entreprises car il permet aux équipes de mieux appréhender les problématiques des personnes handicapées.

Pour les étudiants en situation de handicap :

- **Accompagnant ARPEJEH (tuteur/parrain)** : Un suivi et un accompagnement des étudiants par des professionnels des organisations membres ARPEJEH qui se proposent d'accompagner les étudiants qui le souhaitent pendant la réalisation de leur cursus de formation supérieure. Ressource pour l'étudiant, le tuteur conseille sur les choix d'option imposés par la formation, permet de se familiariser avec le savoir être du monde de l'entreprise et prépare aux pratiques de recrutement.
- **Stages pour les étudiants** : Les stages réalisés au sein des entreprises ARPEJEH permettent aux étudiants de mettre en pratique les acquis liés à leur formation, de se préparer à la vie professionnelle dans un environnement qui prend en compte leurs besoins en termes d'aménagement et d'accompagnement, de préciser leur projet professionnel.
- **Ateliers préparation professionnelle** : Les entretiens de recrutement sont des épreuves inhérentes à la vie professionnelle, et ce dès la recherche de stage. Or beaucoup de jeunes y sont encore peu préparés. Lors de ces ateliers, les étudiants ont l'opportunité de se familiariser avec ce type d'exercice au travers de simulations d'entretien avec des professionnels du recrutement. C'est aussi pour eux l'occasion de trouver des réponses à leurs questions sur le sujet.

Elèves et étudiants, vos besoins peuvent trouver une réponse avec le réseau ARPEJEH. Contactez nous pour nous faire part de vos demandes en vous connectant à www.arpejeh.com



Les membres ARPEJEH



Banque et populaire à la fois.





Les soutiens ARPEJEH



Les partenaires ARPEJEH



Contacts

Pour plus d'information et vous inscrire sur le site : www.arpejeh.com

Vous pouvez aussi nous contacter :

- Par mail : contact@arpejeh.com
- Par téléphone :
 - Marie Grimaldi - Chargée de mission élèves : 01 79 97 28 53 / 06 38 54 68 14
 - Stéphanie Bohain - Chargée de mission étudiant(e)s : 01 79 97 28 52 / 06 38 54 48 45
 - Hélène Quentin - Chargée de mission région Rhône Alpes : 06 83 67 16 21
 - Boris Bertin - Délégué général : 01 79 97 28 51
- Par courrier :

ARPEJEH
19 rue de la Boétie
75008 Paris